

Relancer la compétitivité

Après la clc, divers syndicats et associations, c'était hier à la Chambre de commerce de présenter ses *desiderata* au futur gouvernement. Forte des 30.000 entreprises qu'elle représente, elle a proposé une vingtaine de mesures prioritaires, histoire non seulement de permettre à l'économie luxembourgeoise de redresser la tête en ces temps de crise, mais surtout de préparer au mieux la reprise.

■ «A la fin de la prochaine législature, le Luxembourg devra figurer parmi les trois pays les plus compétitifs de l'UE»; Carlo Thelen, chef du département économique de la Chambre de commerce, a placé la barre haut alors qu'il présentait hier la 7^e édition du bulletin économique «Actualité et tendances».

Et c'est afin de réaliser cet objectif malgré la crise que la Chambre de commerce décrit dans ce vaste rapport une stratégie en trois temps: accompagner le plan de relance du gouvernement, réaliser les réformes struc-



Michel Wurth, président de la Chambre de commerce (Photo: Michel Brumat)

turelles nécessaires et rétablir la compétitivité du Grand-Duché.

Parmi les réformes structurelles à réaliser, la Chambre de commerce propose de refondre les ministères en sept entités majeures dotées de grandes sous-divisions. Une manière de rendre par exemple le portefeuille «classes moyennes» au ministre de l'Economie. Ce qui permettrait également d'œuvrer en faveur de la simplification administrative, estime Michel Wurth, président

de la Chambre de commerce.

En ce qui concerne la compétitivité, la Chambre ne souhaite pas seulement que le système d'indexation reste modulé, mais plaide aussi pour une réforme en profondeur du système de sécurité sociale, jugé non viable à terme dans sa forme actuelle. Si Michel Wurth ne veut pas entendre parler d'une hausse des coûts salariaux, argumentant que ce n'est pas à des entreprises luttant déjà pour leur survie de faire des efforts supplémentaires, il propose par exemple que le plafond cotisable pour la retraite soit baissé à quatre fois le salaire minimum (contre cinq actuellement): «Seules les grandes pensions le sentiront, tandis que cela permettrait d'abaisser les coûts salariaux sans pénaliser les classes sociales défavorisées.» Car selon lui, la compétitivité du Grand-Duché n'a cessé d'être corrigée à la baisse ces dernières années. Et c'est afin d'inverser cette tendance que la Chambre de commerce souhaite que le futur gouvernement prenne à cœur les vingt mesures prioritaires (*lire ci-contre*) qu'elle a d'ores et déjà fait parvenir au formateur, Jean-Claude Juncker.

■ Nicolas Anen

Vingt mesures prioritaires pour la législature 2009-2014

- 1) Améliorer la compétitivité des entreprises: pas de hausse des charges des entreprises au cours de la législature
- 2) Réaliser rapidement la simplification administrative
- 3) Moderniser le droit sur la prévention des faillites
- 4) Libéraliser le droit d'établissement et créer un «statut d'auto-entrepreneur à la luxembourgeoise»
- 5) Mettre en place un observatoire de droit économique
- 6) Moderniser et rendre attractif le droit des sociétés
- 7) Usage systématique de fiches d'impact pour les PME lors de la rédaction de textes de loi
- 8) Moderniser l'ADEM
- 9) Améliorer le système fiscal: créer un «commissaire à la réforme fiscale»
- 10) Adapter rapidement le système d'éducation: étendre les échanges entre le monde économique et le cadre scolaire et universitaire
- 11) Renforcer les interconnexions entre l'université et les acteurs économiques
- 12) Poursuivre les réformes de la formation professionnelle: réaliser rapidement une struc-

- ture unique d'orientation
- 13) Aboutir à un système national d'innovation plus lisible
- 14) Rétablir rapidement l'équilibre des finances publiques
- 15) Réformer la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux: passer d'une approche par ministères à une approche par missions, objectifs et résultats
- 16) Créer deux fonds souverains: un fonds avec l'objectif de garantir le bien-être intergénérationnel et un fonds gérant de manière dynamique les participations de l'Etat
- 17) Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale: renforcer le caractère sélectif des transferts sociaux
- 18) Aménagement du territoire: assurer une coordination entre ministères, de même qu'entre Etat et communes
- 19) Consolider la position de plaque tournante et de fournisseur de services logistiques clé au niveau européen
- 20) Promotion du pays et communication: étendre le réseau diplomatique, axé sur un champ d'activité économique prononcé